Nouvelles estivales 2018

Sécurité des personnes

Pour les personnes âgées, les enfants et malades, les consignes habituelles sont à appliquer :

- se protéger du soleil (chapeau, volets...)
- s'hydrater (eau à privilégier)
- Si difficultés, s'adresser en mairie de 8h à 12h et de 14h à 17h au 09 71 26 36 98, ou



sur le n° d'astreinte les fins de semaine : 07 88 50 08 80.

Protection de la forêt

Les feux d'extérieur sont interdits par arrêté préfectoral (sauf barbecues...). **Utilisez la déchetterie.** Soyez attentifs et encore plus en forêt!



Protection de l'eau

L'eau de la rivière est bien en baisse. Les fontaines sur source peuvent vous dépanner mais pour les voitures, utilisez la station de lavage de Cirey. Rappel: les baignades dans l'étang sont interdites.



Propreté de l'environnement

Utilisez les containers pour le verre et gardez les abords propres. Pensez au tri, au compostage et à la déchetterie.



Les « usoirs »

Le terrain communal devant les maisons doit être entretenu et n'oubliez pas la partie trottoir, y compris le caniveau.



Un nouvel employé

Joël Burgun après 20 ans de service à Val a pris sa retraite. Il est remplacé par Landry Poitier (présentation au prochain bulletin).



L'assainissement

La rue Rayeterre prend fin, Beau Soleil est commencé, Morval terminé. Facilitez le travail des ouvriers, leur sécurité et celle des riverains en respectant les consignes routières affichées sur les panneaux et en limitant votre vitesse (un petit caillou projeté peut causer de gros dégâts...).

Les tuyaux d'eau potable en plomb restants sont remplacés et les compteurs progressivement changés. Ac-



tuellement l'entreprise est dans la rue Molière. L'eau peut-être coupée un moment mais vous êtes toujours prévenus dans la mesure du possible.

Divagation des animaux

Pensez à garder vos chiens en laisse à l'extérieur des propriétés. Tous vos animaux doivent être surveillés et ne pas errer !.. Cela évite les amendes ou la fourrière. Ils sont trop souvent échappés et peuvent causer des accidents !



Manifestations à venir

Pour que tous vous puissiez passer juillet et août tranquilles et participer aux manifestations organisées cet été dans le secteur, lisez affiches et tracts, ainsi que notre site internet et celui de la communauté de communes.



Et oui, il y aura bien le 15 août et le feu d'artifice!

- 8 juillet : fête du dogue de Bordeaux (Club Canin)
- **10 juillet** : atelier « à la manière d'Alfred Renaudin » (CAJT et les Amis de Renaudin)
- 21 et 22 juillet : camp d'été du Berger Hollandais (Club Canin)
- **23 juillet** : un après-midi au musée de Sarrebourg autour du vitrail de Marc Chagall (CAJT et les Amis de Renaudin)
- 15 août : fête du village, avec feu d'artifice offert par la commune, jeux et restauration/buvette de la JS VAL, manèges forains, repas spectacle de la MPT, animation canine par le Club Canin, musée du textile : expositions gratuites et visite à 1€, messe de l'assomption et fête de St Laurent à 10h30 à l'église.
- **15 septembre** : *Journée patrimoine*, rando et visite du château de Châtillon (classé monument historique) et **le 16** inauguration de la réfection du monument aux morts et du square.